

# Chasné

vous intéresse



#Edition spéciale  
site internet

avril 2021

Bulletin d'information  
de votre commune  
[www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)

02 99 55 22 79 Nous contacter



Le nouveau site internet  
de Chasné sur Illet



ASSOCIATIONS



MÉDIATHÈQUE



ACCUEIL DE LOISIRS



RESTAURANT  
SCOLAIRE



DEMARCHES  
ADMINISTRATIVES



TRANSPORT

## Actualités

VOIR TOUT



Horaires d'ouverture  
exceptionnels de la Mairie



Lutte contre le frelon asiatique



Collectes des déchets : des  
changements à compter du 1er  
mai 2021

## Zoom sur...



Les règles de  
voisinage

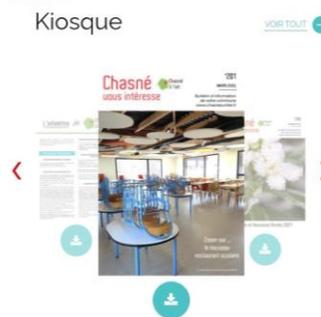


Gestion des  
déchets

## Nos atouts, nos services



## Kiosque



## En images



## Edito

3

## Naissance du nouveau site internet

4 - 6

- Moderniser le logo de Chasné sur Illet
- Concertation
- Conception et choix d'une arborescence
- Travail rédactionnel
- Lecture et 1<sup>ère</sup> validation des pages
- Intégration des contenus
- Validation finale avant mise en ligne
- Qu'en pensez vous ?

## Petit guide de navigation sur le nouveau site

7 - 8

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

**Directeur de publication** : M. le Maire, Benoît MICHOT.

**Conception / Réalisation** : service et commission communication.

**Impression** : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

**Crédits photos** : Mairie de Chasné sur Illet, Adobe Stock, Se-réaliser.com, Pixabay.

**Tirage** : 800 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

## Le nouveau chasnesurillet.fr est en ligne

Développer la communication et construire un nouveau site internet pour la commune de Chasné sur Illet faisaient partie des engagements de l'équipe municipale, lors de la campagne électorale des élections de mars 2020. L'ancien site créé en 2008, n'était plus, il est vrai, adapté aux besoins actuels de communication. Aujourd'hui, c'est chose faite !

Mise en place depuis juin 2020, la commission communication a engagé dès juillet le chantier de refonte du site. Aujourd'hui après plusieurs mois de travail intense, nous sommes heureux de voir l'aboutissement de nos efforts : un site moderne, attractif, dynamique reflétant l'image de notre commune.

Comment est né ce site, quelles ont été les différentes phases qui ont permis sa mise en ligne ? Nous avons pensé que vous aimeriez connaître l'envers du décor, alors nous avons décidé de vous l'expliquer dans ce numéro spécial.

Développer la communication demande de la réflexion, du temps et un travail régulier pour collecter des informations pertinentes, rédiger des contenus et les mettre en forme. Le point faible d'une petite commune, c'est le peu de temps dont disposent les agents administratifs pour la communication qui est pourtant de nos jours la vitrine indispensable des actions de la municipalité. Nous en sommes conscients et élus et agents y travaillent ensemble depuis des mois afin d'embellir et surtout d'approfondir ce lien.

Ainsi, d'autres projets viendront enrichir la communication communale dans le futur. Nous y travaillons.

Avant de refermer cet édito, je tiens à remercier ici la commission communication, les agents, les élus, les associations, tous les acteurs de Chasné qui ont participé à la naissance de ce nouveau site internet qui n'aurait pu voir le jour sans leur implication. Une fois de plus, la démarche du faire « ensemble pour Chasné », prend tout son sens.



Laura Lefebvre-Leblanc  
Adjointe au Maire, déléguée à la communication.

# Naissance du nouveau site internet

Pour créer ce nouveau site, **la municipalité a souscrit à l'offre mutualisée des sites de Liffré Cormier Communauté en partenariat avec Inovagora** (prestataire spécialisé dans la conception de sites web pour les collectivités territoriales). **Deux raisons** essentielles ont motivé ce choix :

- **la qualité de la prestation** (fonctionnalités offertes sur le site, belle charte graphique commune à l'ensemble des communes de Liffré Cormier Communauté conférant une identité territoriale, etc). Inovagora a conçu un site dont l'ergonomie est pensée pour répondre aux besoins des habitants et faciliter leurs recherches. Sa page d'accueil offre notamment **un moteur de recherche puissant par mots clés** et 6 accès rapides vers des services du quotidien comme vous l'avez sans doute constaté.
- **Le prix** raisonnable (2000 euros TTC) pour un site de cette qualité grâce à l'offre négociée par Liffré Cormier Communauté.

**Ce travail de refonte a nécessité plusieurs mois de travail constitués de différentes phases :**

## 1. Moderniser le logo de Chasné sur Illet



En amont du travail de refonte du site, il a fallu **relooker le logo** de la commune qui allait trôner en bonne place sur le nouveau site internet. Le visuel de l'ancien logo manquait de modernité et aurait dénoté dans le « Template » (visuel) du futur site. **Un site doit avoir, en effet, une unité visuelle et rédactionnelle.**

## 2. Concertation



Enquête sur le site internet  
de la commune de Chasné

Comme annoncé, le site internet officiel de la commune va être entièrement refondu. Nous avons entamé le travail de réflexion sur le contenu du futur site et nous souhaitons recueillir vos attentes et besoins afin d'y répondre au mieux.  
Le site actuel est obsolète. Pour le futur site, nous avons choisi d'adopter le modèle proposé par Liffré-Cormier Communauté (vous pouvez consulter les sites de Liffré, La Bouexière, Dourdain pour avoir une idée du futur site de Chasné).  
Ce questionnaire est anonyme. Nous vous remercions de bien vouloir y répondre **avant le 7 septembre 2020**.  
Par avance, merci de votre participation ! Vous pouvez y répondre en ligne (lien cliquable sur [chasnesurillet.fr](http://chasnesurillet.fr)).

1) Quel(s) est(sont) le(s) motif(s) de votre visite sur le site de la commune ?

- Obtenir de l'information (municipale ou communale)
- Faire une démarche en ligne (inscription école, cantine, centre de loisirs, T.A.P., ...)
- Connaître les associations de ma commune pour mes loisirs (sports, art, culture),
- Connaître et obtenir des informations sur Liffré-Cormier Communauté.
- Autre : \_\_\_\_\_

2) Avez-vous trouvé les informations que vous étiez venu chercher ? Si non, merci de préciser ce que vous cherchiez ?

**La démarche du « faire ensemble » a prévalu ici** comme à l'accoutumée dans les projets portés par la municipalité.

Aussi fin juillet 2020, **nous avons lancé un sondage papier/en ligne auprès des habitants** pour recueillir leurs souhaits afin d'y répondre au mieux. Parallèlement **nous avons consulté les agents de la commune, les élus, les associations de la commune** afin que ce nouveau site réponde à la fois aux besoins de communication de chacun et d'informations des habitants ou futurs habitants.

## 3. Conception et choix d'une arborescence

Forte de ce travail de concertation, la commission communication a pu concevoir (à l'aide de cartes mentales « mindsmaps ») et proposer au conseil municipal d'octobre 2020 deux types d'arborescence. A la majorité, le **conseil municipal a décidé** le 8 octobre 2020 **d'opter pour** celle qui illustre le mieux sa volonté politique à savoir **une arborescence « orientée vers les .../...**

**services aux habitants » en plaçant « la vie quotidienne » au premier plan dans le menu de navigation du site.**

Le nouveau site offre un contenu enrichi par rapport au précédent. Et d'autres pages abordant notamment les thèmes « budget », « projets » mais aussi « travaux » de la commune viendront compléter l'existant au fil du temps.



Crédit image © Se-realiser.com

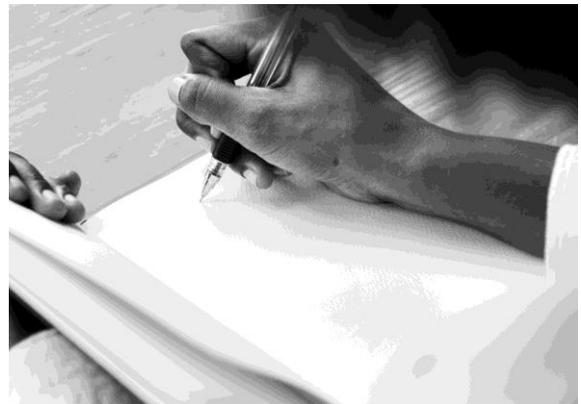
## 4. Travail rédactionnel

**Cette phase fut sans conteste la plus longue puisqu'elle s'est étalée de la mi-octobre 2020 à la fin janvier 2021.**

Le rédactionnel d'un site internet doit être homogène. Pour cela, il doit s'appuyer sur une charte rédactionnelle qui reprend l'ensemble des règles à appliquer aussi bien sur le contenu en lui-même (le fond) que sur sa mise en page (la forme) ainsi que des gabarits spécifiques selon les types de page à rédiger. Cette charte rédactionnelle a été donnée et explicitée à l'ensemble des agents, élus, associations en charge de rédiger.

De même, chaque page rédigée à l'aide d'un gabarit, développe un sujet précis avec comme objectif d'apporter au lecteur les réponses aux questions qu'il/elle se pose et de l'amener éventuellement à pousser ses recherches vers d'autres contenus (autres pages du site, sites externes ou documents associés).

Chaque agent responsable a rédigé la ou les page(s) relevant de sa compétence. Les associations ont fourni les informations qu'elles souhaitaient faire paraître dans l'annuaire. La commission communication, avec l'aide des élus, a rédigé toutes les autres pages.



Crédit image gratuite © AdobeStock.com

## 5. Lecture et première validation des pages



**Une fois rédigées, les pages devaient être attentivement relues et corrigées** au besoin avant de pouvoir être intégrées sur le site internet. **La commission communication s'est réunie tous les jeudis après midi 6 semaines d'affilées pour réaliser ce travail** et valider les 20 contenus devant être transmis à Inovagora au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.

Crédit image gratuite © AdobeStock.com

## 6. Intégration des contenus

Le 1er mars dernier, nous avons transmis comme prévu à Inovagora les 20 contenus inclus dans le forfait de la prestation pour qu'ils les intègrent sur le site : soit 15 pages et 5 imports de masse (trombinoscope, compte rendu des conseils municipaux, carte interactive, annuaires, kiosque). Le reste des contenus ayant été intégré par l'élue responsable de la communication entre le 1er et le 15 mars.



Crédit image gratuite © AdobeStock.com

## 7. Validation finale avant mise en ligne



Crédit image gratuite © AdobeStock.com

Le 18 mars, tous les conseillers municipaux et agents des services, ont eu accès « au bac à sable » du site finalisé (non mis en ligne). Ils ont eu un mois pour transmettre à la commission communication leurs remarques et demandes de corrections éventuelles.

Le temps ensuite que le directeur technique d'Inovagora fasse le nécessaire pour connecter le site au nom de domaine [chasnesurillet.fr](http://chasnesurillet.fr), nous voilà arrivé le 19 avril 2021 au terme et à la naissance officielle du nouveau site de Chasné sur Illet.

## 8. Qu'en pensez vous ?

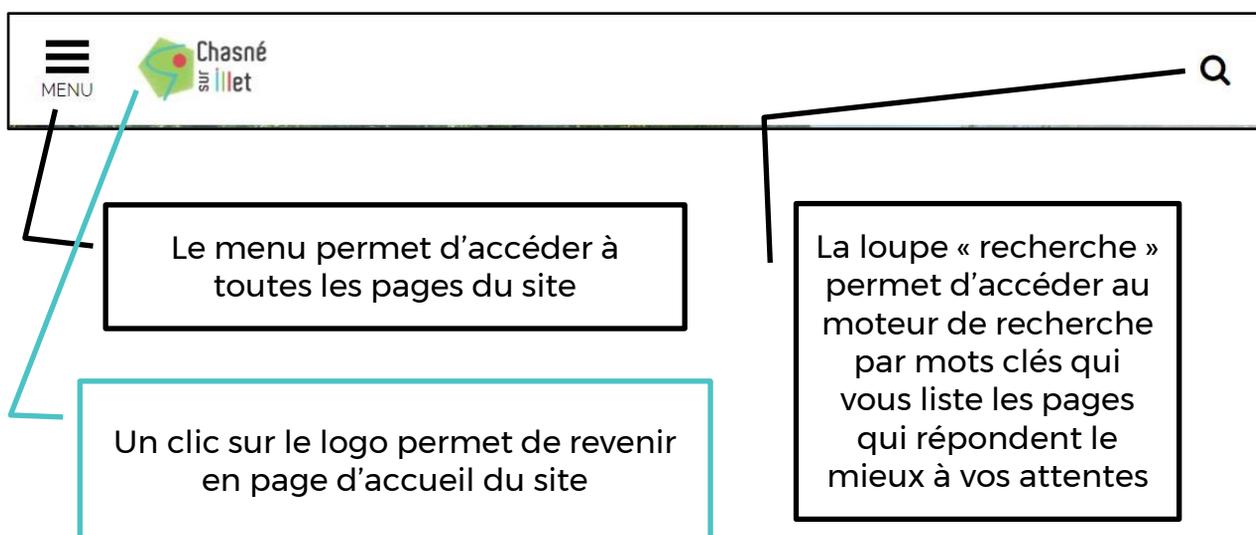
Nous ferons un sondage d'ici quelques mois pour avoir votre avis sur le nouveau site. Sans attendre, vous pouvez, si le cœur vous en dit, nous écrire à [mairie@chasnesurillet.fr](mailto:mairie@chasnesurillet.fr) pour nous donner vos premières impressions et retours ou encore nous signaler des coquilles s'il en reste malgré tout le soin que nous avons accordé à la relecture.



Crédit image © Mohamed Hassan - Pixabay.com

# Petit guide de navigation sur le nouveau site

## Le bandeau haut du site



=> **Veillez noter également : le plan du site est présent en bas de chaque page et permet d'accéder à toutes les rubriques et sous-rubriques du site.**

## La page d'accueil

Elle offre :

- **des raccourcis « clics rapides »** vers les pages : « associations », « médiathèque », « accueil de loisirs », « restaurant scolaire », « démarches administratives » et « transport » ;



- **L'accès aux actualités ;**
- En cliquant sur les photos de « **Nos atouts, nos services** » vous accédez directement à/aux page(s) de la thématique mentionnée ;
- **L'accès au kiosque** c'est-à-dire à l'ensemble des publications communales ;
- L'agenda des événements ;
- La carte interactive pour localiser les services et bâtiments communaux.

## Le pied de page

### **Vous y retrouvez :**

- Les coordonnées de la mairie,
- Les horaires d'ouverture,
- **L'accès au formulaire de contact.**

Mais aussi plus bas : « Mentions légales », « Plan du site », « Accessibilité », « Crédits » et « Gérer ses cookies ».

## Profiter de l'accessibilité numérique

### **Navigation**

Le nouveau site de Chasné sur Illet respecte les normes d'accessibilité et vous permet de nombreux ajustements. Vous pouvez par exemple zoomer dans une page sans pour autant perdre en confort de lecture.

### **Taille des textes**

La taille de caractère des contenus peut être modifiée dans la plupart des navigateurs. Pour cela utilisez les commandes suivantes :

- Touche « CTRL » et « molette de la souris » ;
- Touches « CTRL » et « + » (agrandir la taille du texte) ou « - » (diminuer la taille du texte) ;
- Menus du navigateur : Affichage > Taille du texte.

### **Aide à la navigation**

#### • **Liens d'accès rapide**

Placés en haut de page, ces liens permettent d'accéder directement à la partie recherchée (sans avoir à parcourir des informations non souhaitées) :

- ✓ lien permettant d'aller directement à la navigation ;
- ✓ lien permettant d'aller directement au contenu ;
- ✓ lien permettant d'aller directement au moteur de recherche.

#### • **Navigation par tabulation**

On peut naviguer d'un lien à l'autre à l'aide de la touche de tabulation (Appuyez sur Tab et répétez jusqu'à sélectionner le lien désiré, validez par Entrée).

#### • **Fil d'ariane (du menu)**

Le fil d'ariane vous indique le chemin de navigation que vous avez emprunté en situant la page affichée à l'écran et vous permet de remonter dans l'arborescence.

Site officiel de la commune de Chasné sur Illet > Vie quotidienne > Services > Enfance, éducation, jeunesse > Petite enfance

Pour connaître toutes les fonctionnalités d'accessibilité, visitez la page « [Accessibilité](#) » sur le pied de page du site.

#### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 – 12h00

**Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous**



**02.99.55.22.79**

mairie@chasnesurillet.fr  
www.chasnesurillet.fr